



A l'attention des éleveurs de volailles fermières
de la Drôme et de l'Isère

Objet : Biosécurité en élevage fermier : évolution de la réglementation et de son application

L'association des Volailles Fines du Dauphiné, en partenariat avec l'Association des Producteurs Fermiers de l'Isère (APFI), a le plaisir de vous inviter à sa demi-journée technique sur le thème de « *Biosécurité en élevage fermier : évolution de la réglementation et de son application* », le :

JEUDI 08 NOVEMBRE 2018

de 9 H à 12 H

A la MFR de Chatte (salle au-dessus des ateliers)

385 bis Route de Saint Marcellin à 38160 CHATTE

Contexte : Depuis le premier arrêté biosécurité du 8 février 2016, la réglementation, ainsi que ses modalités d'application, ont beaucoup changé. Alors que commencent les premières inspections par les services de l'Etat, certains points ne sont pas encore très clairs.

Nous vous proposons donc de faire un point sur la réglementation actuelle, mise à jour des dernières dispositions et négociations.

Vous serez ainsi en mesure de connaître les points d'attention particuliers qui seront exigés par les services de l'Etat.

Nous en profiterons également pour présenter les dernières modifications de la réglementation, qui touchent les élevages avicoles : modification de l'arrêté Salmonelle, déclaration de mise en place et de sorties de troupeau...

Merci de nous signaler votre présence pour que nous puissions prévoir la salle en conséquence.

Contact :

François Gaudin

Animateur de l'association des Volailles Fines du Dauphiné

Conseiller volailles fermières pour les Chambres d'Agriculture de la Drôme et de l'Isère

Mail : francois.gaudin@drome.chambagri.fr - Tél. : 06.22.42.54.03

La Présidente de l'Association
des Volailles Fines du Dauphiné
Céline CHEVALIER

En partenariat avec l'

